

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Merci d'avoir répondu si nombreux présents pour partager avec moi la galette des Rois à Chamarande, ce village situé juste au cœur de notre canton d'Etréchy.

Merci à Madame Jolivet-Béal, Maire de Chamarande, pour le prêt de la salle qui m'a demandé de l'excuser ce soir. Je salue Monsieur Poidevin, son 1<sup>er</sup> adjoint ainsi que Monsieur Caratis pour sa disponibilité.

J'ai le plaisir d'être entourée par Béatrice Périé, mon assistante parlementaire, Geneviève Hardouin et Cilinia Ricardo, mes collaboratrices au Conseil général. Et nous sommes heureuses de vous accueillir ensemble pour partager ce moment chaleureux, et devant vous je les remercie.

A mes yeux, cette cérémonie traditionnelle des vœux symbolise à mes yeux la cordialité et l'amitié.

Pour moi, votre présence est très importante. Elle témoigne de votre soutien et de votre intérêt à mon travail, à mon action. Je vous en remercie sincèrement.

Je remercie également de leur présence les personnalités de notre canton qui nous font l'honneur d'être parmi nous.

Vous contribuez au dynamisme de notre territoire et agissent pour faciliter la vie de tous les jours de chacun d'entre nous.

Je voudrais saluer:

- Messieurs les Maires d'Auvers-saint-Georges et de Villeneuve-sur-Auvers,

- Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux des communes d'Auvers-saint-Georges, Chamarande, Etréchy, Janville-sur-Juine, Lardy, Souzy-la-Briche et Villeneuve-sur-Auvers,
- Monsieur Lorget, Commandant de la brigade de gendarmerie et Monsieur Lavenant, responsable du centre des sapeurs-pompiers de Lardy,
- Mesdames et Messieurs les enseignants et les représentants des parents d'élèves ainsi que Paul Evin, représentant des élèves au conseil d'administration du collège G. Tillion de Lardy,
- Mesdames et Messieurs les Présidents et les membres des associations,
- Mesdames et Messieurs les acteurs de la vie économiques,
- Mesdames et Messieurs les militants socialistes et Carlos Da Silva, Secrétaire fédéral du Parti socialiste de l'Essonne,
- et vous tous qui avez répondu si nombreux à mon invitation.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux chaleureux pour cette année 2010, pour vous et ceux que vous aimez. Qu'elle vous apporte bonheur et joies quotidiennes. Je forme des vœux de santé bien sûr, des vœux de réussite, et d'épanouissement dans votre vie professionnelle et familiale.

Toutes ces choses précieuses qui prennent encore plus d'importance pour cette année 2010, qui s'ouvre dans un contexte encore difficile pour un grand nombre de nos concitoyens.

Je souhaite également évoquer notre solidarité avec le peuple d'Haïti. Nous savons tous le drame qui a frappé ce peuple déjà marqué par la misère et la violence. Je salue l'élan de solidarité qui a su se manifester une fois encore dans notre pays et dans notre département. La mobilisation des collectivités est elle aussi très forte. Au Conseil Général de l'Essonne, c'est un fonds de solidarité avec le département de Guyane qui a été alimenté de 60 000 € et je cherche à mettre en place avec les départements d'île de France la mutualisation des procédures d'adoption en cours afin de faciliter et accélérer les démarches pour les familles essonniennes concernées.

Présenter ses vœux permet de se projeter dans le temps mais aussi de tirer un bilan de l'année écoulée.

- 2009 restera dans nos mémoires une année difficile, comme l'année qui a vu l'explosion de la crise financière, puis la crise économique qui est devenue crise sociale. Crise qui n'est pas terminée quoi qu'on en dise.
- 2009 aura été l'année où le libéralisme à outrance a montré ses limites et sa nocivité. Nous pouvions espérer qu'au niveau international et national, les enseignements auraient été tirés. Malheureusement tout porte à croire qu'il n'en est rien et que les logiques d'hier reprennent peu à peu le dessus.

Les marchés financiers ont retrouvé leur niveau d'il y a 2 ans. Les banques ont renouvelé avec les profits. Mais notre pays lui est sous le coût de déficits qui atteignent des records. Les français restent confrontés à de nombreuses difficultés et sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants. Nous avons vu disparaître des entreprises, le chômage s'étendre, la désespérance augmenter.

Mais pourtant l'heure de faire les comptes, qu'ils soient financiers, sociaux ou climatiques, a sonné. Et il faudra que ces comptes soient faits et qu'on en tire les enseignements. Il en va de la responsabilité de nos dirigeants face à nos concitoyens.

- 2009, aura été enfin, une année noire pour nos collectivités territoriales, victimes de réformes mal préparées, mal évaluées et finalement adoptées sans enthousiasme.

Je pense naturellement à la suppression de la taxe professionnelle avec la perte de l'autonomie fiscale des communes et de nombreuses interrogations sur les compensations prévues par l'Etat.

C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le Conseil général de l'Essonne s'est mobilisé pour informer le plus largement possible l'ensemble des Essonnais – nous l'avons vu avec les affiches dans les abribus et le journal du Conseil général - sur les conséquences néfastes de la suppression de la seule ressource financière dynamique dont disposaient les collectivités.

L'incohérence de ces décisions va amener des baisses de recettes pour les budgets communaux et départementaux. (La seule échappatoire étant alors pour vos élus étant la hausse des impôts locaux.)

Et ça n'est pas acceptable !

Une réforme était certes nécessaire pour aider les petites et les moyennes entreprises. Chacun le sait, ce sont celles qui créent des emplois dans notre pays. Cependant, la réforme telle qu'elle a été adoptée ne répond pas à cet objectif. Bien au contraire. Et l'argument qui consistait à dire que les entreprises ne délocaliseraient plus, est tout aussi erroné. L'exemple automobile qui est d'actualité est très parlant.

Dans ce domaine qu'il s'agisse d'avantages de TVA ou de prêts, la difficulté vient de l'absence de réel pacte automobile et du fait que la relocalisation ne figure pas dans le projet industriel. On prêche à guichet ouvert, mais, à l'heure des comptes, on constate que les emplois ne sont pas là, que les délocalisations continuent.

Et ça n'est pas acceptable !

- L'année 2010 sera donc une année fondamentale pour nos collectivités territoriales.

La réforme territoriale dont nous ne sommes qu'au début de l'examen, va occuper un long moment le Parlement. Le texte qui met en place les conseillers territoriaux qui remplaceraient les conseillers généraux au département et les conseillers régionaux à la région en 2014 est actuellement en cours d'examen au Sénat.

En tant que Sénatrice, je me battrais pour que vive un principe fondamental : celui de libre administration de nos collectivités dans l'intérêt des habitants que vous êtes. Et c'est pourquoi je suis convaincue, avec bien d'autres, qu'il faut un référendum sur cette réforme, qu'il faut entendre l'avis des français.

Si l'État doit être fort et remplir ses responsabilités, il doit aussi assurer l'égalité entre tous et réfléchir à l'avenir. Les collectivités doivent, elles, se moderniser et améliorer leur fonctionnement, tout en accédant enfin à une réelle autonomie financière. Mais les compétences de chacun doivent être clairement définies et aujourd'hui, avec ce projet, ce n'est pas le cas.

La création d'un éventuel « conseiller territorial » viendrait, selon le gouvernement, « débroussailler » le « mille-feuille administratif français » et faire des économies ! Qui peut croire une telle chose ?

Les conseillers généraux et régionaux comptent pour 1% du nombre total d'élus locaux en France et leurs indemnités représentent moins d'un millième du budget de leurs collectivités !

Les conseillers territoriaux seraient des super élus à la tête de cantons qui réuniraient jusqu'à 50 ou 60 communes ! Fini l'élus de proximité comme je le suis (avec tous les collègues).

Finis l'élus disponible, comme je le suis, que chaque habitant peut venir voir régulièrement à ma permanence à Etréchy, lors des réunions de travail et des rencontres que j'organise tant avec les élus des communes du secteur qu'avec les responsables associatifs que vous êtes, au cours des manifestations et inaugurations sur le terrain.

Finis l'élus de proximité qui connaît la situation des écoles, des collèges, de l'hôpital, des crèches ou des maisons de retraite. Qui est là au bon moment pour régler des situations de blocage, de manque de professeurs, de budgets difficiles.

Comment feront ces conseillers territoriaux pour être à la fois présents au niveau de la région (pour nous Ile-de-France) et au niveau du département avec ces dizaines de communes dont ils seront les représentants.

Et ça n'est pas acceptable !

Mesdames et Messieurs, je suis attachée, comme un grand nombre de français, à la spécialisation de chacun des élus.

Le travail du conseiller régional se concentre sur le développement économique de sa région, l'aménagement territorial, la formation, l'emploi. Sa démarche s'inscrit à une échelle européenne.

Le conseiller général, lui, s'engage dans une action sociale de proximité que cela soit auprès des personnes âgées dépendantes, des personnes handicapées, des Rmistes, des femmes battues ou de la petite enfance. Et je suis fière de ce lien précieux avec mes concitoyens. Je suis fière de ce lien avec chacun de vous.

Ma vigilance se porte aussi sur un autre point, c'est la possibilité pour le département (comme pour la région) d'apporter des financements aux projets des communes ou des associations. On appelle cela les financements croisés et l'Etat trouve cela trop compliqué.

Pourtant les maires, les présidents d'associations le savent. S'ils n'avaient pas ces subventions, ils ne pourraient pas réaliser leurs projets. Comment le maire et son conseil municipal pourraient-ils prévoir la construction d'une école, une crèche, un gymnase ou un centre culturel sans les contrats signés avec le département ou la région qui apporte, par exemple pour les communes du Sud Essonne comme Chamarande, Bouray-sur-Juine, Janville-sur-Juine, Auvers-Saint-Georges, Villeneuve-sur-Auvers et toutes les

autres, 80% de subventions et non 50% maximum comme le prévoit la réforme ?

Comment les associations environnementales, culturelles, sportives, de loisirs, les associations d'aide au développement, je pense au jumelage avec Dano, de notre canton pourraient-elles réaliser leurs projets avec leurs adhérents si le département ne pouvait plus les aider financièrement.

Il faudra encore que les français mettent, excusez-moi l'expression, la main à la poche, une fois de plus ! Et alors on accusera les élus d'être dépensiers, de toujours et encore utiliser la fiscalité, les impôts locaux alors qu'on les asphyxie, alors qu'ils doivent répondre aux attentes légitimes de leurs habitants !

Vous avez besoin des services publics communaux et départementaux et si l'Etat baisse ses dotations, supprime la taxe professionnelle, bloque le niveau des financements croisés, c'est la mort de la vie locale ou l'augmentation des impôts.

Et ça n'est pas acceptable !

Soyez assurés, puisque j'ai aussi la responsabilité de la Mission Sud-Essonne, que je vous rendrai compte du bilan du débat auquel je participe, en tant que représentante des collectivités territoriales du département et des habitants du canton, que vous êtes.

- 2010 marquera également une grande étape dans la construction « du Grand Paris ».

Les départements de La Grande Couronne, comme l'Essonne, et ses habitants ne doivent pas, encore une fois, être laissés-pour-compte.

Je regrette qu'une fois encore, le gouvernement se soit exonéré de toute concertation et même consultation des élus.

Doivent être privilégiées l'amélioration indispensable des liaisons ferrées existantes (Lignes C – avec l'association Circule – et D du RER, qui irriguent le Sud Essonne et que nous utilisons chaque jour pour aller travailler et dont l'Etat s'est désintéressé depuis de nombreuses années), ainsi que la réalisation des sites propres pour transport en commun (SPTC) en cours ou en projet (Massy - Saint-Quentin en Yvelines et Massy – Courtaboeuf – Les Ulis dont celui sur la RN 20).

Je souhaite que le débat qui va s'instaurer dans notre région Ile-de-France dans les prochaines semaines, lors du renouvellement des conseils régionaux, contribue à faire avancer ces grands dossiers.

L'année 2010, nous le voyons, sera donc riche en grands enjeux.

Chers amis, je continuerai à défendre les intérêts de chacun autour des autres grands dossiers auxquels je me consacre depuis plusieurs années avec vous :

- Projet de modification des couloirs aériens – mobilisation avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.
- A 10 gratuite et circulation des poids lourds sur la RN 20 : réunions publiques à Arpajon (mars) Etréchy (juin) et Lardy (septembre). Je vous invite à adhérer à l'association pour 5 €.
- Extension du parc d'hydrocarbures à Cerny : 400 camions de plus chaque jour sur la RD 191 – l'Etat a signé hier le permis de construire. Or les problèmes de sécurité sur la départementale, dans la traversée des communes et les impacts importants sur l'environnement et le cadre de vie n'ont toujours pas été pris en compte.
- Base Intermarché à Mauchamps : projet intéressant en termes de développement économique et de création d'emplois. Des réunions de travail doivent être organisées pour approfondir et compléter le dossier présenté aux élus.

- Appui et soutien aux communes du Canton : aménagement et développement économique, sécurité publique, environnement, conservation du patrimoine bâti et naturel qui sont une grande richesse de notre canton, secteur éducatif.

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Malgré ce paysage pas très facile que nous avons devant vous, je veux vous présenter une nouvelle fois des vœux personnels sincères. C'est sur un message d'espérance, de détermination et de mobilisation que je vous invite à partager cette galette de l'amitié.